

Parce qu'on sème

La petite agriculture familiale nourrit le monde

L'injustice de la faim

De nos jours, il est scandaleux de constater que près d'un milliard de personnes continuent à souffrir de la faim dans le monde alors qu'il existe de la nourriture en quantité suffisante pour tous. Nous pouvons mettre un terme à cette situation profondément injuste. Toute personne a droit à de la nourriture en quantité suffisante. Les organisations membres de Caritas Internationalis, qui sont plus de 160, se sont unies dans leur toute première campagne mondiale afin de lancer un appel pour éradiquer la faim d'ici 2025. Les Nations unies ont déclaré 2014 année internationale de l'agriculture familiale, car c'est principalement grâce à la petite agriculture familiale que nous pouvons durablement garantir une nourriture suffisante pour tous.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX travaille auprès des petits agriculteurs familiaux des régions les plus pauvres du monde afin de leur permettre de nourrir leurs familles et leurs communautés, en les aidant à surmonter les problèmes causés entre autres par les changements climatiques, les structures économiques injustes et l'accès de plus en plus difficile à la terre, à l'eau et aux semences. Les agricultrices, quant à elles, font face à de nombreux obstacles. Même si elles représentent près de 50 % de la main-d'œuvre agricole dans les pays du Sud, il est plus difficile pour elles d'accéder à la terre, à la formation et aux outils agricoles. Pourtant, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), si elles pouvaient y avoir accès au même titre que les hommes, les récoltes augmenteraient possiblement de 20 à 30 %, ce qui permettrait à 100 à 150 millions de personnes de ne plus souffrir de la faim.



Tout commence par une semence

Les semences constituent la base de notre système alimentaire. Ce sont des organismes vivants qui, chaque année, renaissent et se multiplient pour nourrir l'humanité. Depuis des millénaires, les petits agriculteurs familiaux sont les gardiens des semences. Ils sélectionnent les semences provenant des meilleurs plants pour la prochaine récolte, font de l'hybridation naturelle afin de créer de nouvelles variétés de plantes et échangent des semences avec d'autres agriculteurs pour une plus grande diversité. Ils ont développé un savoir-faire pour que les semences grandissent à leur plein potentiel dans leur environnement naturel et résistent aux changements climatiques, aux maladies et à d'autres fléaux. C'est grâce à

ces techniques traditionnelles que l'on trouve aujourd'hui une si grande variété de nourriture; il y a par exemple plus de 600 variétés d'ignames ! Cette diversité favorise la résilience de l'humanité.

En revanche, le contrôle grandissant exercé par les entreprises sur les semences entraîne une perte de la biodiversité terrestre, et restreint l'accès des petits agriculteurs familiaux aux semences. À ce jour, près de 75 % des variétés de plantes cultivées ont disparu, et la perte de la diversité génétique des cultures est d'environ 2 % par année. Au cours du dernier siècle, seulement en Amérique du Nord, nous avons perdu 90 % de nos variétés de fruits et de légumes ! Par conséquent, les petits agriculteurs familiaux n'ont accès qu'à un nombre toujours plus limité de variétés de semences, ce qui crée un approvisionnement alimentaire moins stable pour nous tous.



La privatisation des semences et les conséquences pour les pays du Sud

La privatisation des semences se produit depuis plusieurs décennies, et aujourd'hui, plus de 50 % du marché commercial mondial des semences est contrôlé par seulement trois compagnies. Ces entreprises ont développé des semences génétiquement modifiées qui n'existent pas naturellement. Ces semences sont conçues pour résister aux herbicides et aux parasites par l'ajout d'ADN qui n'existe pas dans les plantes. De plus, ces semences exigent l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides, fabriqués par ces mêmes compagnies, pour croître. Ainsi, on oblige les agriculteurs à contracter des dettes importantes pour l'utilisation de ces semences. Comme elles sont brevetées par les multinationales, les agriculteurs ne peuvent plus conserver leurs semences pour la prochaine récolte et doivent, chaque saison, en acheter de nouvelles auprès de ces entreprises.

Les multinationales bénéficient d'un avantage supplémentaire, car elles peuvent promouvoir leurs semences grâce à des accords bilatéraux de libre-échange et d'autres conventions internationales (voir la section sur la convention UPOV de 1991). Ces traités encouragent les gouvernements à adopter des lois qui interdisent aux agriculteurs de conserver ou d'utiliser

leurs propres semences parce qu'elles ne sont pas certifiées. Cela contribue aussi à favoriser les monocultures, telles que le soya et le maïs, à partir de semences génétiquement modifiées, avec comme conséquences la perte de leurs terres pour les petits agriculteurs familiaux et l'uniformité des semences.

Les pays du Sud, où plus de 80 % de la nourriture consommée par la population est cultivée par les petits agriculteurs familiaux, sont perçus comme de nouveaux marchés pour les semences génétiquement modifiées. Bien que les semences soient présentées comme une solution possible au problème de la faim, de nombreuses organisations paysannes et communautaires se sont mobilisées pour s'opposer à leur progression dans leur pays, car elles constituent une menace à la biodiversité, aux droits des agriculteurs et à l'avenir des aliments.

Des agriculteurs en Bolivie, au Brésil, en Colombie, en Haïti, au Paraguay, au Pérou, en Zambie, et dans de nombreux autres pays où DÉVELOPPEMENT ET PAIX appuie des partenaires, se sont mobilisés pour demander à leurs gouvernements d'interdire les semences génétiquement modifiées et d'investir dans le développement de l'agriculture familiale, qui est une solution durable au problème de la faim.

La convention UPOV de 1991

Le développement de nouvelles variétés végétales est une technique agricole qui consiste à créer, à partir de différentes semences, de nouvelles plantes avec des caractéristiques spécifiques. Le processus peut s'échelonner sur plusieurs années. Les fermiers utilisent l'hybridation naturelle des plantes depuis des millénaires pour améliorer leurs récoltes. Dans les années 1960, alors que les semences commençaient à être produites par des entreprises, on a reconnu que les sélectionneurs professionnels devaient pouvoir obtenir des droits de propriété intellectuelle, y compris des redevances, sur les nouvelles variétés de plantes qu'ils créaient. C'est ainsi qu'en 1961, la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a été introduite. De nombreux pays l'ont signée, mais elle a depuis lors été amendée notamment de manière à refléter le développement des semences génétiquement modifiées par des multinationales. La dernière version de la convention, datant de 1991, restreint plus sévèrement le droit des agriculteurs de conserver, d'échanger et d'utiliser des semences. Plusieurs gouvernements ne l'ont pas ratifiée, mais certains accords commerciaux font pression sur les gouvernements pour l'adopter.

Au Canada, notre système de semences a été élaboré grâce aux connaissances et au savoir-faire des agriculteurs, à la recherche publique et à l'accès à des semences paysannes collectées à travers le monde. Au fil du temps, quelques sociétés ont capturé ce patrimoine, et poussé le système canadien des semences vers les OGM et les variétés génétiquement uniformes. Ainsi, les petits agriculteurs familiaux et les organisations qui les aident à défendre leurs droits se sont opposés au projet de loi C-18 visant à mettre en œuvre la convention UPOV de 1991 au Canada. Si ce projet de loi, introduit au Parlement en 2014, est adopté, il deviendra alors difficile pour les agriculteurs d'utiliser des semences.

Les OGM : des semences à notre assiette

Voici une comparaison entre le cycle de vie des semences commerciales génétiquement modifiées et celui des semences produites par les petits agriculteurs.

Cycle de vie de semences génétiquement modifiées créées en combinant de l'ADN de différentes espèces et cultivées selon le modèle de l'agriculture industrielle.		Cycle de vie de semences produites par les petits agriculteurs pratiquant une agriculture durable.
L'agriculteur achète des semences de maïs génétiquement modifiées à une entreprise qui vend des semences.	1	L'agricultrice sème ses propres semences de maïs, qu'elle a conservées après la dernière récolte.
Il signe un contrat avec cette dernière.	2	Elle surveille la germination, la croissance et la maturation des plants.
Il plante les semences et répand un herbicide acheté à cette même entreprise, qui tue les plantes qui ne possèdent pas le gène qui a été introduit dans la semence de maïs. Seul le maïs génétiquement modifié survit.	3	Elle désherbe ses champs, et utilise des techniques naturelles pour se débarrasser des insectes et animaux nuisibles.
L'agriculteur vend sa récolte à une grande entreprise agroalimentaire.	4	Elle sélectionne les plus beaux épis de maïs qui serviront de semences pour la prochaine récolte.
Il doit acheter des semences à l'entreprise pour la prochaine campagne agricole.	5	Le maïs lui permet de nourrir sa famille. Lorsqu'il y a des surplus, elle les vend pour obtenir un revenu supplémentaire pour sa famille.
	6	L'agricultrice entrepose les semences de maïs. Elle est prête pour la prochaine campagne agricole.

Les recommandations du Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation

Dans son rapport final au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, au terme de son mandat de six ans en qualité de Rapporteur spécial, Olivier De Schutter a appelé à réformer de manière radicale et démocratique les systèmes alimentaires mondiaux. Il a démontré que les petits agriculteurs familiaux et les petits paysans sans terre, y compris les nombreux travailleurs ruraux qui gagnent à peine de quoi subsister en travaillant dans de grandes plantations, représentent la majorité des personnes qui vivent en situation d'extrême pauvreté.

L'une des principales recommandations du Rapporteur spécial concerne l'importance de favoriser la diversité génétique des cultures. Cette diversité est essentielle pour les petits agriculteurs familiaux des pays en développement qui dépendent des semences qui proviennent des plants qu'ils cultivent et qu'ils partagent, échangent ou vendent. De plus, Olivier De Schutter a déclaré que le brevetage des cultures ne devrait pas être autorisé, que les variétés de semences produites par les agriculteurs devraient être protégées et que les échanges de semences devraient être encouragés.

La Via Campesina : les semences sont le fondement de la vie

De nombreux partenaires de DÉVELOPPEMENT ET PAIX sont membres de La Via Campesina, un mouvement mondial de petits agriculteurs familiaux et de paysans qui cherchent à atteindre la souveraineté alimentaire. Les organisations membres de La Via Campesina, mobilisées à l'échelle mondiale, veulent sensibiliser la population à l'urgence de poser des gestes concrets pour s'opposer au brevetage des semences et aux semences génétiquement modifiées. Elles considèrent que les semences sont le fondement de la vie et qu'elles se renouvellent constamment. Pour La Via Campesina, les semences sont une composante essentielle des cultures développées par les générations précédentes, et portent en elles les connaissances accumulées par les communautés de petits agriculteurs du monde entier. Les organisations membres de La Via Campesina dans les différents pays du monde, dont le Syndicat national des cultivateurs au Canada, ainsi que plusieurs de nos partenaires dans les pays du Sud, demandent à ce que le droit des agriculteurs de cultiver, de conserver et d'échanger leurs propres semences soit respecté. Ils demandent aussi que les agriculteurs soient consultés et qu'ils puissent participer aux négociations sur les politiques concernant les semences, le brevetage des organismes vivants et les droits de propriété intellectuelle.

Que peuvent faire les Canadiennes et les Canadiens pour lutter contre la faim dans le monde ?

Selon les experts en alimentation, il faudrait soutenir les agriculteurs locaux et faire en sorte qu'ils aient plus facilement accès aux semences, pour être en mesure de nourrir leurs communautés. En tant que membres d'une seule et même grande famille humaine, nous pouvons manifester notre appui à travers nos choix de consommation. Nos habitudes de consommation peuvent non seulement avoir un impact significatif sur la vie de nos sœurs et frères dans les pays du Sud, mais elles peuvent également envoyer un message clair aux politiciens et aux entreprises : nous voulons un système alimentaire sain, durable et qui favorise le respect de la dignité humaine dans toutes les régions du monde.

Voici quelques habitudes faciles à adopter qui auront une portée significative :



Achetez des produits cultivés localement. Faites vos achats au marché local ou adhérez au panier bio d'un fermier local;



Achetez des produits issus du commerce équitable;



Achetez des aliments biologiques. Ils ne contiennent pas d'OGM;



Cultivez votre potager et vivez l'expérience de produire vos propres aliments !

Pour relever ce défi, il est également urgent d'agir au niveau politique. Nos élus doivent prendre conscience que ce sont les petits agriculteurs familiaux qui nourrissent le monde et qui préservent la biodiversité. Lorsqu'ils auront compris cela, il faudra ensuite qu'ils consultent ces mêmes petits agriculteurs familiaux et qu'ils les invitent à participer à toutes les négociations afin de s'assurer que le Canada n'adopte pas de lois nationales ou ne signe pas d'accords commerciaux internationaux bilatéraux qui risqueraient de déposséder les agriculteurs familiaux du Canada et du monde de leur droit de conserver et de semer leurs propres semences.

CONSULTEZ NOTRE FEUILLET AGISSONS POUR DÉCOUVRIR CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE !

Pour en savoir davantage et trouver d'autres ressources, visitez notre site Internet à devp.org/onsème.



**Développement
et Paix**

1425, boul. René-Lévesque Ouest, 3^e étage
Montréal QC H3G 1T7
devp.org | 1 888 234-8533

Photos : DÉVELOPPEMENT ET PAIX
Graphisme : Sherpa Design
Impression : AGL Graphiques
Code : ED14-F4